





Validation des acquis de l'expérience

Code de l'éducation art. R335-5 à R335-11

Réservé à l'organisme certificateur (ne pas remplir)
Dossier reçu le
N° d'identifiant
Code du diplôme
Décision de recevabilité : □ favorable □ défavorable
Date de décision de la recevabilité :
Date de décision de la recevabilité :

### Recommandations et documents à fournir

En plus du dossier « Livret 1 – Etude de recevabilité », vous devez fournir les documents suivants :

- 1. CV (2 pages maximum)
- 2. Copie des diplômes, titres et certifications obtenus, *les plus importants au regard de la demande de candidature*
- 3. Attestation d'emploi, pour les emplois les plus significatifs au regard de la demande de candidature

Le dossier complet devra être envoyé en un unique document au format PDF à : formation-continue@bordeaux-inp.fr

Important : toute pièce obligatoire manquante au dossier conduira automatiquement à une non recevabilité de la demande

ATTENTION : ne pas oublier de dater et signer la déclaration sur l'honneur (page 9)

### **Conditions d'admission:**

Code de l'éducation, articles L613-3 à L613-6 et articles R613-32 à R613-37

# NATURE DE LA DEMANDE 1ère demande Renouvellement Prolongation ÉTAT CIVIL / SITUATION DU CANDIDAT NOM de naissance : Nom d'usage: Prénoms: Adresse: Code Postal: Ville: Date: Lieu de naissance : Nationalité: Tél. domicile: Tél. portable: Courriel: **VOUS ÊTES ACTUELLEMENT:** En situation d'emploi En inactivité En recherche d'emploi ➤ Êtes-vous inscrit(e) à Pôle Emploi ? ☐ OUI ☐ NON Depuis : Ètes-vous indemnisé(e) : 1- au titre de l'assurance chômage (Allocation de retour à l'emploi) ☐ OUI ☐ NON 2- au titre du régime spécifique d'assurance chômage des intermittents du spectacle ☐ OUI ☐ NON ➤ Êtes-vous allocataire des minima sociaux : ☐ OUI☐ NON Autres: ☐ Volontaire Mandat électoral Êtes-vous reconnu travailleur handicapé? ☐ NON

# Diplôme pour lequel vous candidatez

(Cochez la case correspondante + celle de la spécialité pour l'ENSMAC ou l'ENSEIRB-MATMECA)
ENSC – Bordeaux INP
Diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure de cognitiqu
ENSTBB – Bordeaux INP
Diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure de technologie des biomolécules de Bordeaux
ENSEGID – Bordeaux INP
Diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure en environnement, géoressources et ingénierie du développement durable
ENSPIMA – Bordeaux INP
Diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure pour la Performance Industrielle et la Maintenance Aéronautique
ENSMAC – Bordeaux INP
Diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure de Matériaux, d'Agroalimentaire et de Chimie
Spécialité : Agroalimentaire - Génie biologique Chimie - Génie physique
Agroalimentaire - Génie industriel Matériaux
Matériaux composites et mécaniquε
Diplôme d'établissement en Manager Qualité, Sécurité, Environnement en dépollution pyrotechnique et restes explosifs de guerre
ENSEIRB-MATMECA – Bordeaux INP
Diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure d'Electronique, Informatique, Télécommunications, Mathématiques et Mécanique
Spécialité : Electronique Informatique
☐ Télécommunications ☐ Mathématique et mécanique
Réseaux et informatiques Systèmes électroniques embarqués
FINANCEMENT
Votre candidature pour suivre une formation d'ingénieur s'effectue-t-elle ?  ☐ En partenariat avec votre entreprise ☐ à titre personnel
Comment envisagez-vous de financer votre formation ?
Financement par votre entreprise Financement personnel
Autre financement, dans ce cas, précisez le type de financement envisagé
Attention, si vous financez personnellement votre formation au moment de votre inscription, il vous sera demandé un justificatif de refus de prise en charge établi par le tiers financeur (Employeur, OPCO, Pôle emploi,).

# LETTRE DE MOTIVATION

ojet profession	droit une lettre onel.	αe motivatio	ın expiiquan	t votre dema	rcne en ilaiso	n avec votr

## FORMATION INITIALE ET CONTINUE DIPLÔMANTE

Intitulé précis du diplôme ou du titre homologué et de l'organisme de formation	Mention	Année d'obtention

Mentionner le déroulement complet de la formation initiale à partir du baccalauréat ou du 1<sup>er</sup> diplôme professionnel obtenu (CAP par exemple).

Toutes les certifications doivent figurer (diplômes de l'éducation nationale, titres délivrés par un autre ministère ou certifications délivrées par les branches professionnelles).

Mentionner également les certifications obtenues en cours de vie professionnelle.

## LES FORMATIONS NON DIPLÔMANTES

Indiquer tous les stages ou formations dont vous avez bénéficié au cours de votre vie professionnelle, ainsi que les qualifications professionnelles obtenues le cas échéant. Préciser impérativement les dates de la formation et la durée en jours ou semaines, mois.

Joindre une photocopie des qualifications les plus importantes au regard de la démarche de VAE

INTITULE		Organisme dispensateur	Durée et dates	A votre initiative	A l'initiative de l'entreprise	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
En quoi ces formations vous ont-elles fait progresser au sein de l'entreprise ?						

## ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- (1) Préciser impérativement le jour, le mois et l'année de début et de fin du contrat de travail ou du poste occupé
- (2) Nom, coordonnées ; activité ; effectifs ; de l'entreprise ET de l'établissement ou département ou service de rattachement ; ajouter toute information permettant de mieux comprendre l'enjeu et le poids de votre poste au sein de l'entreprise
- (3) Intitulé figurant sur le contrat de travail ou le bulletin de paye + intitulé usuel de la fonction s'il est différent ; position au regard de la convention collective, grade, etc.
- (4) Présenter de manière concrète et détaillée les activités menées (ce que vous faites dans cet emploi) puis indiquer les connaissances, méthodes et compétences acquises
- (5) Ressources matérielles : équipements, logiciels spécifiques à votre métier / Ressources humaines : personnel que vous encadrez (nombre, niveau) au plan hiérarchique ou fonctionnel (encadrement dans le cadre de la conduite de projets par exemple) / Ressources financières : responsabilités budgétaires, chiffre d'affaires réalisé, etc.

Période : (1)	Présentation de l'entreprise ou l'organisme employeur (2)	Fonction principale (3)	Activités principales au sein de cette fonction en lien avec la certification visée (4)	Les ressources mises à votre disposition (5)

Période : (1)	Présentation de l'entreprise ou l'organisme employeur (2)	Fonction principale (3)	Activités principales au sein de cette fonction en lien avec la certification visée (4)	Les ressources mises à votre disposition (5)

### DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

### (Art. R 613-34 du code de l'éducation)

Je soussigné(e),
déclare sur l'honneur
☐ ne pas faire l'objet d'une mesure pénale ou administrative d'interdiction de présentation devant un jury d'examen ou de validation des acquis de l'expérience
☐ que toutes les informations fournies sont exactes et que la présente candidature à la validation des acquis de l'expérience en vue de l'obtention du diplôme sélectionné en page 2 du présent formulaire constitue l'unique demande pour ce diplôme pour la même année civile.
Je m'engage également à ne pas présenter plus de trois candidatures à la validation des acquis de l'expérience pour des diplômes, certificats ou titres différents durant la présente année civile.
Fait à Le
Signature

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende (code pénal, art.441-1);

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amendes (code pénal art.441-6);

Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

- 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;
- 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié (code pénal art. 441-7).